

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Septembre 2025

Directeur de la publication :
Sébastien GOUTTEBEL

Rédaction et Conception :
Lucie AUCOUTURIER et Coralie MILLET

Crédits photos :
SEMELEC 63 - TE63 - FNCCR - Florian Bompan

Dépôt légal :
3^{ème} trimestre 2025

N° ISSN :
2967-5693

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,



Dans un contexte énergétique toujours plus exigeant, 2024 a confirmé l'importance d'une action locale forte et coordonnée. Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme poursuit sa mission aux côtés des communes pour répondre aux défis de la transition énergétique et accompagner durablement le territoire.

L'année 2024 restera une étape marquante pour le syndicat, avec l'organisation de la toute première Journée de l'Énergie à la Grande Halle d'Auvergne. Cet événement a réuni plus de 450 participants autour des enjeux liés à la transition énergétique, illustrant l'intérêt croissant pour un modèle énergétique durable et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire.

Au-delà de cet événement, 2024 a été une année de consolidation et d'action. Le déploiement du Contrat Chaleur Renouvelable s'est poursuivi avec de nouveaux projets, témoignant de l'engagement des collectivités en faveur des énergies renouvelables.

TE63 a aussi franchi une nouvelle étape dans sa communication, avec la mise en ligne de son nouveau site internet et de son extranet, des outils pensés pour mieux informer, dialoguer et accompagner les collectivités.

Ces réalisations, parmi d'autres, sont le fruit d'un travail collectif, engagé et au service du territoire. Elles reflètent la mission de TE63 : accompagner, innover et soutenir les communes du Puy-de-Dôme dans leur transition énergétique.

Travaillons ensemble pour le syndicat de demain.

Sébastien GOUTTEBEL

Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme

SOMMAIRE

LES FAITS MARQUANTS	PAGE 2
LE SYNDICAT	PAGE 5
LA CONCESSION	PAGE 15
LES TRAVAUX	PAGE 21

31 JANVIER 2024

Voeux du président

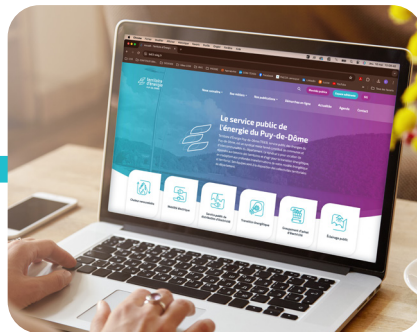
Le Président de TE63 a présenté ses vœux aux élus et partenaires, l'occasion de revenir sur les temps forts de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour 2024.



AVRIL 2024

Mise en ligne du site internet et de l'extranet

TE63 a lancé son nouveau site internet et son extranet. Plus clair, plus moderne et pensé pour les collectivités, cet outil renforce l'accès à l'information et facilite les échanges.



8 JUIN 2024

Organisation Éclairage Public

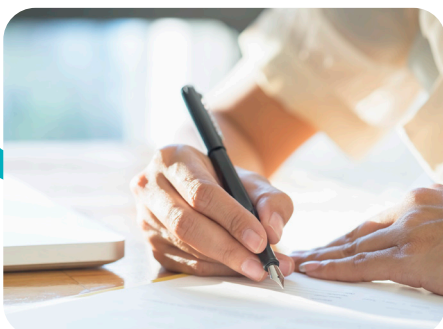
Pour mieux répondre aux nombreuses sollicitations en matière d'éclairage public, TE63 a adopté plusieurs délibérations : mise en place d'un comité de programmation des travaux, adoption de la charte « Éclairer juste » en faveur d'un éclairage raisonné, et réajustement des modalités de facturation des conventions.



JUILLET 2024

Signature d'un avenant au CCR

Un avenant au Contrat de Chaleur Renouvelable a été signé après l'atteinte des objectifs initiaux et l'épuisement de l'enveloppe budgétaire. Ce nouveau contrat étend la durée à 4 ans au lieu de 3, porte l'enveloppe financière de 8,065 M€ à 15,697 M€, et fixe un nouvel objectif de production à 37,711 GWh.



23 JUILLET 2024

Pose première pierre Groupe scolaire Bizaleix

TE63 a participé à la pose de la première pierre du futur groupe scolaire de Bizaleix, à Issoire. Le projet intègre un système de chauffage par pompe à chaleur géothermique sur sondes, financé à 12% par le Fonds Chaleur via TE63 Chaleur.



SEPTEMBRE 2024

Réunions de secteurs

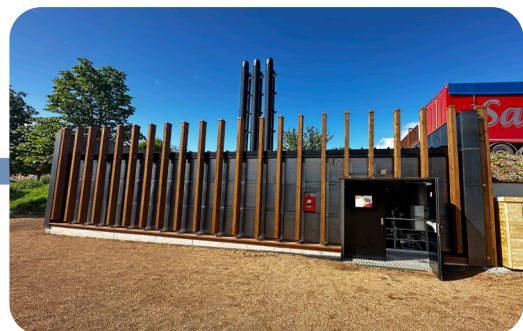
Organisées dans chaque secteur intercommunal d'énergie, les réunions de secteur ont permis d'aller à la rencontre des élus. Ces temps d'échange ont été l'occasion de faire le point sur les projets en cours, de présenter les actualités de TE63 et de renforcer le dialogue avec les territoires.



15 JUIN 2024

Inauguration réseau de chaleur Martres-de-Veyre

TE63 a participé à l'organisation de l'inauguration du réseau de chaleur de la commune, réalisé par l'entreprise BETA Énergie. La chaufferie bois alimentera plusieurs bâtiments publics et logements sociaux. TE63 a soutenu ce projet à hauteur de 44,3% grâce au Contrat Chaleur Renouvelable.



20 JUIN 2024

Restitution CRAC 2023

La restitution du bilan 2023 des indicateurs des Comptes Rendus d'Activité des Concessions (CRAC), réalisée par Enedis et EDF, a permis de présenter une analyse détaillée des tendances et évolutions marquantes, à la fois au niveau national et local.

**TERRITOIRE D'ÉNERGIE
PUY-DE-DÔME**



25 JUIN 2024

Visite installation solaire thermique Chamalières

Les agents de TE63 ont fait la visite de la nouvelle installation solaire thermique du centre aquatique Les Hautes-Roches à Chamalières, organisée par l'ADUHME. Grâce à des capteurs en toiture, cette rénovation vise à réduire de 30 % les besoins énergétiques du site. Le projet a été en partie financé par le Contrat Chaleur Renouvelable porté par la CAM.



24 SEPTEMBRE 2024

Visite du réseau de chaleur de la Bourboule

TE63 a participé à la visite de la chaufferie du réseau de chaleur bois de La Bourboule, organisée par l'Aduhme. Ce réseau bénéficie d'un financement à hauteur de 35 % dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable.



22 OCTOBRE 2024

Journée de l'Énergie

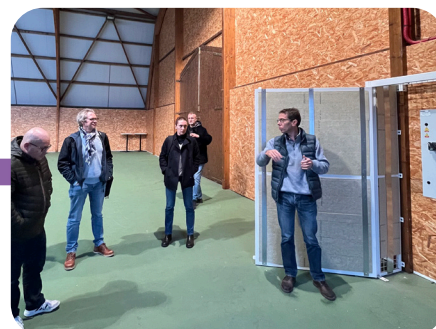
TE63 a organisé, à la Grande Halle d'Auvergne, la première Journée de l'Énergie : un événement inédit rassemblant plus de 450 participants – entreprises, collectivités et étudiants. Plénière, conférences, ateliers et espace exposition ont rythmé cette journée consacrée aux grands enjeux de la transition énergétique.



18 NOVEMBRE 2024

Visite installations photovoltaïques Cournon d'Auvergne

TE63 a organisé une visite qui a permis de découvrir les installations photovoltaïques installées sur les équipements sportifs de la ville de Cournon, en autoconsommation collective patrimoniale. L'occasion d'échanger sur le fonctionnement du dispositif et de valoriser un exemple concret.







LE SYNDICAT

QUI SOMMES-NOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, syndicat mixte fermé, est un établissement public de coopération locale qui regroupe exclusivement des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

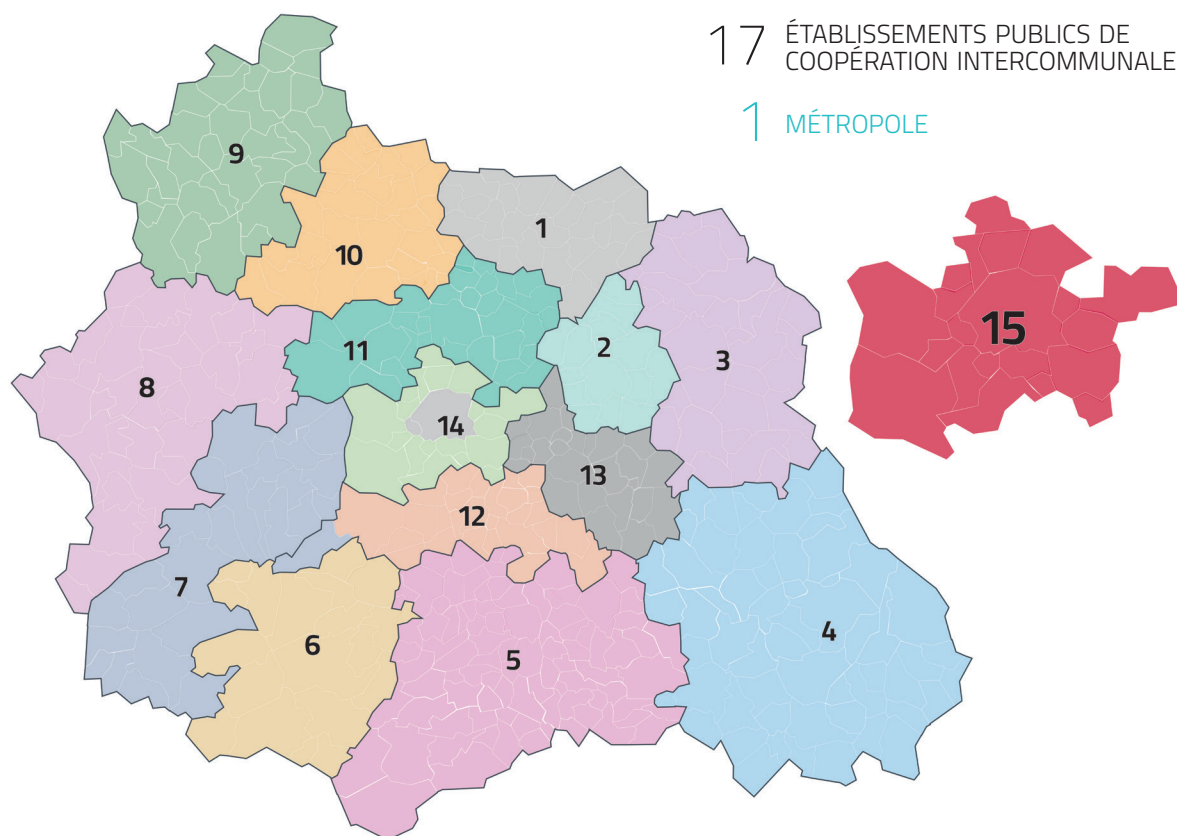
Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, **TE63** représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la distribution publique d'électricité et de la fourniture, concédées à ENEDIS et EDF.

Le syndicat intervient en **électrification sur les communes rurales** et réalise les **aménagements esthétiques sur les communes urbaines**. Chaque année, de nombreux chantiers sont réalisés tels que : extensions, enfouissements, renforcements, embellissements, sécurisations, etc. Sur le territoire des communes lui ayant transféré la compétence, le syndicat effectue également des **travaux neufs** et d'**entretien** sur les réseaux d'**éclairage public** et sur d'autres réseaux privés des collectivités locales. Il intervient également dans l'installation, l'exploitation et la maintenance de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Pour cela, TE63 confie annuellement un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Société d'Économie Mixte pour l'Électrification, SEMELEC63 dont il est actionnaire majoritaire. Le rôle de cette société est d'exécuter les travaux de réseaux d'électrification et d'éclairage public au nom et pour le compte du syndicat, maître d'ouvrage.

Ainsi, SEMELEC63 prépare les dossiers de consultation des entreprises exécutantes dans le respect du Code de la Commande Publique : la Commission d'Appel d'Offres compétente est celle de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme. SEMELEC63 met en place les travaux en liaison avec les élus et le concessionnaire et suit leur exécution jusqu'à leur réception.

TERRITOIRE



PRÉSIDENT

Sébastien GOUTTEBEL

Maire de MUROL
Président de l'AMRF 63



VICE-PRÉSIDENTS



Rémi CHABRILLAT
Adjoint à CLERMONT-
FERRAND
Président de l'ADHUME



Roger Jean MEALLET
Maire de CHAMPEIX
Conseiller Régional



Antonio MARQUES
Adjoint à
SAINT-BONNET-
PRÈS-RIOM



Florence LHERMET
Adjointe à
SAINT-AMANT-
TALLENDE



Vladimir LONGCHAMON
Maire de MONTFERMY



Gregory BONNET
Maire de MONTCEL
Conseiller
Départemental



Stéphane GUILLAUME
Conseiller Municipal à
AUBUSSON D'Auvergne

MEMBRES DU BUREAU



Patrick AMBLARD



Fabien BESSEYRE



Jean-François BIZET



Gérard CHANSARD



Laurent COUDUN



Sylvie COUPAT



David DEROSSIS



Marcel DOMINGO



Guy DUCOING



Daniel DUMAS



Jean-Paul DURAND



José FANJUL



Lilian FRITEYRE



Jean-Luc FRUCHART



René GUELON



Gérard GUILLAUME



Christine LECHEVALLIER



Christian MELIS



Thierry OLIVAIN



Emmanuel PINTE

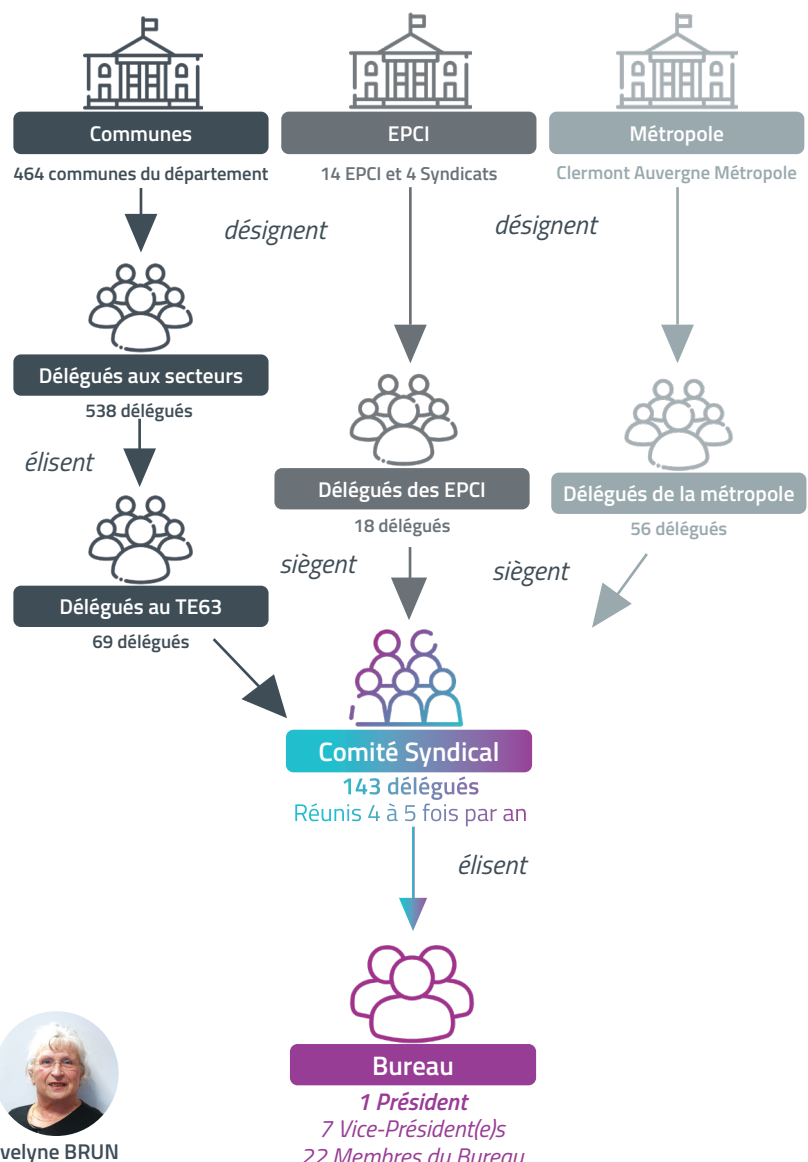


Christophe VIAL



Evelyne BRUN

FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL



DÉLIBÉRATIONS DE L'ANNÉE 2024

En 2024, le comité syndical a poursuivi la structuration de la nouvelle compétence liée à la gestion des réseaux de chaleur, intégrée aux statuts en 2023. Une étape importante a été franchie avec la création de la Régie Chaleur, outil opérationnel dédié au développement et à l'exploitation de ces réseaux, afin d'accompagner au mieux les collectivités dans leurs projets de transition énergétique.

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

09/03	Élection d'un nouveau membre du bureau
-------	--

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

25/01	Convention de mandat 2024 - TE63-SEMELEC63
09/03	Organisation de la Journée de l'Énergie
	Transfert de compétence Réseau de Chaleur Renouvelable de la Tour d'Auvergne
	Transfert de compétence Réseau de Chaleur Renouvelable de Saint-Amant-Tallende
08/06	Attribution CCR - TE63 Chaleur
	Stratégie Éclairage Public "Éclairer Juste"
	Création d'un comité de programmation des travaux Éclairage Public
	Forfait maintenance Éclairage Public
	Modalités de participation aux travaux neufs Éclairage Public
	Validation et transfert de compétences Réseau de Chaleur - Saint-Saturnin
26/10	Validation et transfert de compétences Réseau de Chaleur - Aigueperse
	Validation des aides - CCR
	Convention ENEDIS-ATMO-TE63
	Motion sur le bilan des actes de vols et de vandalismes sur le parc d'Éclairage Public

FINANCES

25/01	Décision modificative N° 3
	Rapport d'orientation budgétaire
09/03	Budget 2024
	Affectation du résultat
	Compte de gestion
	Compte Administratif 2023
08/06	Décision modificative N° 1
	Amortissement budget principal
	Création d'un budget rattaché M4 pour la Régie Chaleur
	Budget Régie Chaleur
	Création de la Régie Chaleur
26/10	Mise en place d'une régie d'avance

PERSONNEL DE TE63-SIEG

25/01	Prime pouvoir d'achat
09/03	Rémunération des apprentis
	Adhésion au Pole Santé Travail avec le CDG
08/06	Marché de prévoyance
	Adhésion Assistance Retraites
	Télétravail
26/10	Contrat d'assurance statutaire

Retrouvez toutes nos délibérations sur notre site internet : www.te63-sieg.fr

CHIFFRES CLÉS RESSOURCES HUMAINES

2024



15
agents



5
recrutements



16
salariés



1
recrutement

En 2024, cinq nouvelles personnes ont rejoint les effectifs de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme : deux dans le pôle finances (Séverine Poty et Gwenaëlle Morvan), deux dans le pôle direction (Coline Berge et Coralie Millet) et une dans le pôle transition énergétique (Lucas Zaragoza). Ces arrivées renforcent les équipes sur des missions clés pour accompagner les projets du syndicat.

ORGANIGRAMME 2024

Quentin RANOUX
Directeur Général des Services



Pôle Finances - Gestion Administrative

Arnaud ROCHETTE
Responsable
administratif et financier



Joëlle PIGNOT
Coordination Comptable

Myriam CHAPOUTIER
Comptabilité

Emmanuelle VOYER
Accueil - Comptabilité

Gwenaëlle MORVAN
Accueil - Comptabilité

Séverine POTY
Coordination Comptable et
Budgétaire - Ressources Humaines

Stéphanie PETELET
Décharge syndicale

Pôle Direction

Lucie AUCOUTURIER
Chargée de Communication

Valérie BERTHELOT
Secrétaire aux affaires générales

Alexandre BABIN
Secrétaire aux affaires internes

Coralie MILLET
Assistante Communication

Coline BERGE
Alternante Communication

Pôle Transition Énergétique

Sébastien DUFOUR
Chef de projet Énergies Renouvelables

Clara MILLET
Chargée de financement

Lucas ZARAGOZA
Chargé de projet Chaleur Renouvelable

CHIFFRES CLÉS
FINANCIERS

2024

**56,3 M€**

Budget réalisé

**23,3 M€**Montant dédié à l'Éclairage Public
(TTC - entretien compris)

Investissement

Dépenses

46,8 M€

Recettes

46,1 M€

**13,8 M€**Montant dédié à
l'Électrification Rurale (TTC)

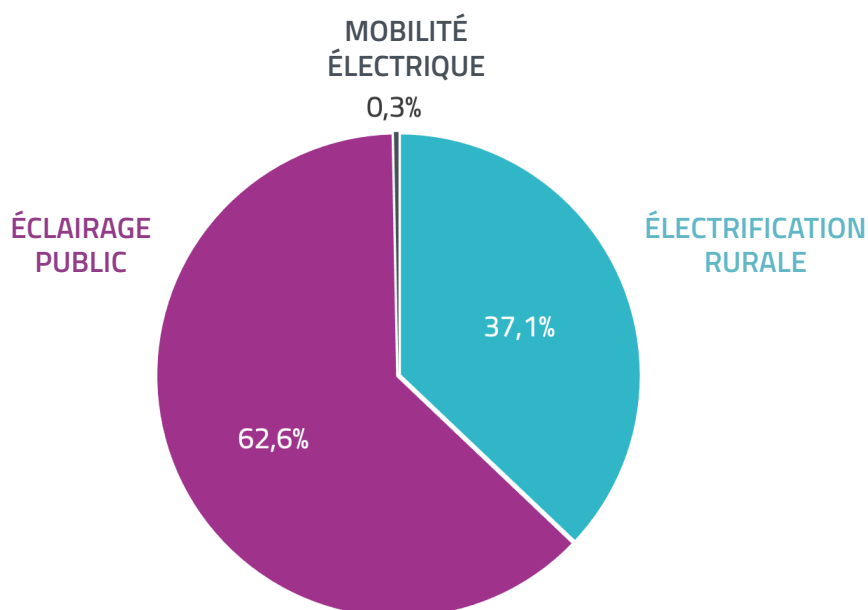
Fonctionnement

Dépenses

9,5 M€

Recettes

21,3 M€

**117k €**Montant dédié à la
Mobilité Électrique (TTC)

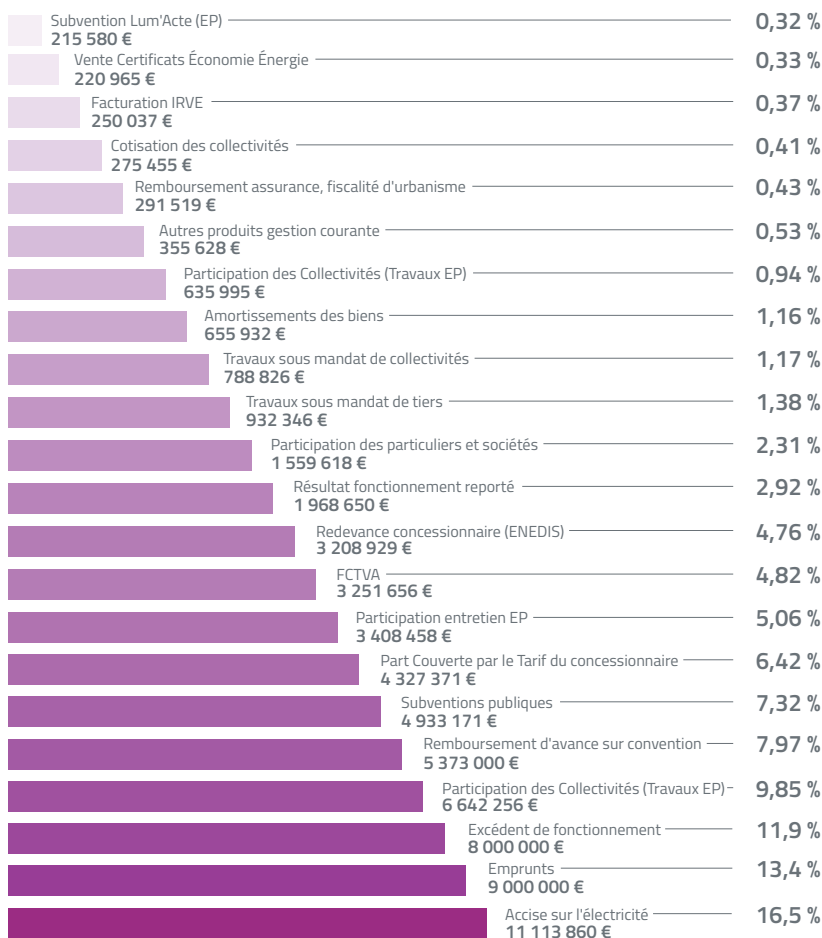
Répartition des travaux

Ce budget a permis de maintenir la capacité d'investissement du syndicat pour réaliser les programmes de travaux sur les réseaux d'électricité, de renouveler et de rénover le parc d'éclairage public des communes, d'accompagner toutes les actions en faveur de la mobilité durable et des énergies renouvelables. L'année 2024 se distingue par un montant de travaux réalisé particulièrement élevé, marquant un niveau d'investissement inédit pour le syndicat.

TE63 se donne les moyens financiers d'accompagner les collectivités dans leurs projets de transition énergétique

RECETTES

Afin de couvrir les besoins de fonctionnement et de réaliser les programmes d'investissement en faveur des réseaux d'électricité et de la transition énergétique, TE63 mobilise des recettes qui proviennent, entre autres, de la taxe sur l'électricité, des redevances, du FACÉ et de la participation des communes.

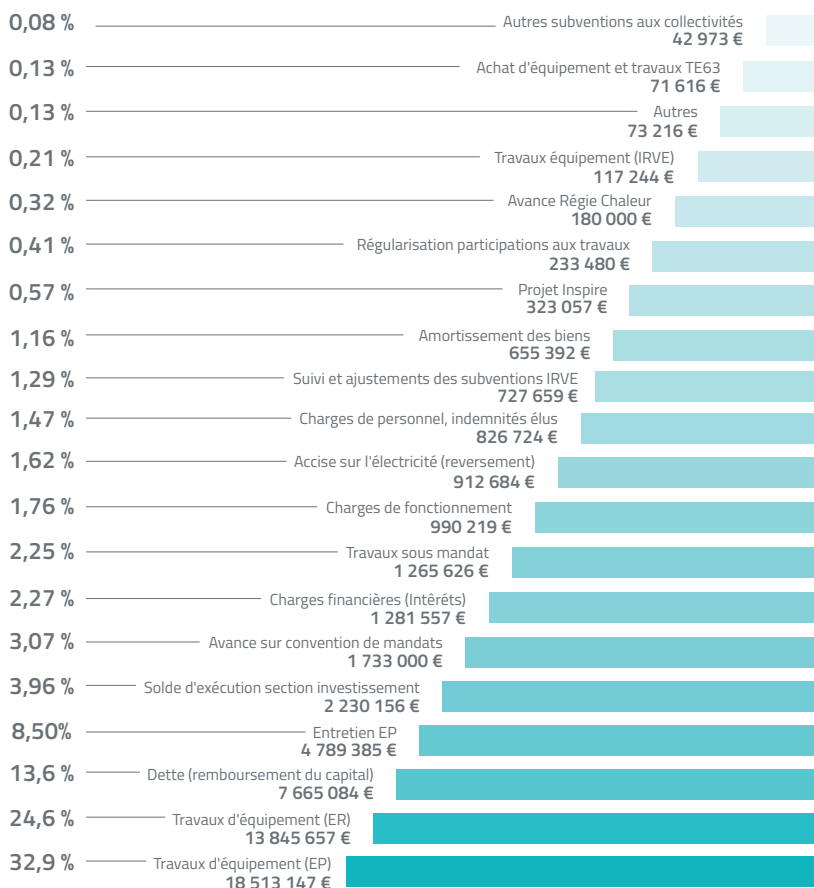


RECETTES		RÉALISÉ
Accise sur l'électricité	11 113 860 €	
Participation entretien EP	3 408 458 €	
Redevance concessionnaire (ENEDIS)	3 208 929 €	
Résultat fonctionnement reporté	1 968 650 €	
Remboursement assurance, fiscalité d'urbanisme	291 519 €	
Cotisation des collectivités	275 455 €	
Facturation IRVE	250 037 €	
Vente Certificats Économie d'Énergie	220 965 €	
Subvention Lum'Acte (EP)	215 580 €	
Autres produits gestion courante	355 628 €	
Total FONCTIONNEMENT	21 309 081 €	
Emprunt	9 000 000 €	
Excédent de fonctionnement	8 000 000 €	
Participation des Collectivités (Travaux EP)	6 642 256 €	
Remboursement d'avance sur convention	5 373 000 €	
Subventions publiques	4 933 171 €	
Part Couverte par le Tarif du concessionnaire	4 327 371 €	
FCTVA (remboursement par l'État n+2)	3 251 656 €	
Participation des particuliers et sociétés	1 559 618 €	
Travaux sous mandat de tiers	932 346 €	
Travaux sous mandat de collectivités	788 826 €	
Amortissement des biens	655 392 €	
Participation des Collectivités (Travaux ER)	635 995 €	
Total INVESTISSEMENT	46 099 631 €	

DÉPENSES

Les dépenses de TE63 sont consacrées pour **57%** à la réalisation de travaux qui sont financés par les recettes détaillées ci-dessus.

DÉPENSES		RÉALISÉ
FONCTIONNEMENT	Entretien EP	4 789 385 €
	Charges financières (Intérêts)	1 281 557 €
	Charges de fonctionnement	990 219 €
	Accise sur l'électricité (reversement)	912 684 €
	Charges de personnel, indemnités élus	826 724 €
	Amortissement des biens	655 392 €
	Autres	73 216 €
	Total FONCTIONNEMENT	9 529 177 €
INVESTISSEMENT	Travaux d'équipement (Éclairage public)	18 513 147 €
	Travaux d'équipement (Électrification)	13 728 657 €
	Dette (remboursement du capital)	7 665 084 €
	Solde d'exécution section investissement	2 230 156 €
	Avance sur convention de mandats	1 733 000 €
	Travaux sous mandats	1 265 626 €
	Suivi et ajustements des subventions IRVE	727 659 €
	Projet Inspire	323 057 €
	Régularisation participations aux travaux	233 480 €
	Avance Régie Chaleur	180 000 €
	Travaux équipement (IRVE)	117 244 €
	Achat d'équipement et travaux TE63	71 616 €
	Autres subventions aux collectivités	42 973 €
	Total INVESTISSEMENT	46 831 455 €





Puy-de-Dôme ➔ Actualité

DÉLINQUANCE ■ Les vols de câbles électriques touchent de plus en plus de communes avec un gros préjudice

Les fils de cuivre, de l'or pour les voleurs



CANÉLABRES. En avril dernier, les voleurs s'en sont pris aux candélabres qui éclairaient l'entrée du village de Meilhaud, près d'Issoire. Pour l'heure, le maire, Jean-Marie Corre, ne sait pas s'il va réparer le réseau : « Nous n'avons pas un budget extensible. 3.000 € de réparation pour nous, c'est beaucoup. C'est de l'argent que l'on ne met pas ailleurs... » PHOTO FRANKS CAMARGNON

C'est la version actuelle des chercheurs d'or. Eux recherchent du cuivre. Et en trouvent. Ils volent les câbles qui alimentent l'éclairage public. Ces vols vont crescendo dans le Puy-de-Dôme.

Léa Aberkane
léa.aberkane@centrefrancia.com

Ni vu, ni connu. Les voleurs ont opéré en pleine nuit, à l'entrée du village de Meilhaud, près d'Issoire. Sans alerter les premiers riverains assez éloignés pour ne pas se faire remarquer, les voleurs ont dérobé 370 mètres de câbles qui reliaient une dizaine de candélabres. C'était en janvier dernier. Depuis, les hauts lampadaires couleur de vin qui émergent des feuillages des saules pleurent, ne fonctionnent plus : « On n'a plus d'éclairage sur toute l'entrée de la commune », déplore le maire, Jean-Marie Corre. « Les trappes

des candélabres ont été ouvertes, les câbles tirés... Ils ont tout arraché ».

« Les trappes des candélabres ont été ouvertes, les câbles tirés... Ils ont tout arraché »

Au-delà de l'éclairage public, c'est aussi l'alimentation de l'ampoule de l'abri de bus qui a été touchée : « On a réparé en mettant un spot car il en va de la sécurité des enfants qui prennent le car. L'hiver, la nuit, ça peut être un réel danger. Les lampadaires, je ne sais pas si on les répare ». Trop cher pour la commune. La facture de remise en état du réseau électrique se monte à 7.000 € : « La moitié est prise en charge par le syndicat intercommunal d'électricité (Territoire d'énergie), l'autre

partie est prise sur nos finances », explique Jean-Marie Corre. « Nous n'avons pas un budget extensible. 3.000 € pour nous, c'est beaucoup. C'est de l'argent que l'on ne met pas ailleurs ». Le maire a déposé plainte à la gendarmerie pour ces vols. La deuxième fois en deux ans. Déjà, en avril 2022, les lampadaires du village avaient attiré l'attention des voleurs repartis avec un précieux butin. Des câbles contenant du cuivre, matière revendue à bon prix. D'autres communes ont fait les frais, dans le Puy-de-Dôme, des voleurs de cuivre. Depuis janvier 2024, Territoire d'énergie 63 recense 42 communes victimes de ces vols. Soit 14 kilomètres de câble pour un préjudice de plus de 370.000 €.

Orange aussi
Les communes ne sont pas les seules cibles. La SNCF est régulièrement frappée. Orange n'est pas non plus épargnée. En juillet dernier, par exemple, quatre vols ont été commis à

Clermont-Ferrand : dans le secteur Delle et avenue Michelin sur les installations du réseau de l'opérateur téléphonique. Depuis janvier dernier, calcule Orange, dix vols de câbles ont été constatés dans le département. Le Puy-de-Dôme est le deuxième département de la région Auvergne-Rhône-Alpes le plus touché (après le Rhône). Au-delà des conséquences pour les abonnés privés de téléphone ou de connexion Internet plusieurs jours voire plusieurs semaines le temps des réparations, le préjudice se chiffre, au niveau national, en millions d'euros pour l'entreprise.

Le phénomène est pour l'instant difficile à enrayer par les forces de l'ordre. Les voleurs frappent la nuit, rapidement, ça et là dans le département. Seul espoir chez les opérateurs téléphoniques : laisser le cuivre au profit de la fibre optique qu'ils ont commencé à déployer. La fibre ne contient pas de cuivre. Pas de quoi intéresser les malfaiteurs. ■

QUESTIONS A



VLADIMIR LONGCHAMON
Vice-président de Territoire Énergie du Puy-de-Dôme (*)

Ces vols sont-ils un fléau dans le Puy-de-Dôme ?
« Tout à fait. Cette année, on est à 384.000 € de dégradations pour 14 kilomètres de câbles volés. C'est ce que ça va coûter pour remettre le réseau en état. Et l'année n'est pas finie. Avec un prix de la tonne du cuivre de 6 à 7.000 €, ça fait à peine 12.000 € de matière première récupérée par les voleurs. C'est rageant par rapport à ce que ça nous coûte en réparations ».

Les vols augmentent-ils ?
« Oui, on suit une courbe continue ascendante. On double presque tous les ans les volumes volés. On était à 100.000 € de préjudice en 2022. Il y a presque une

professionnalisation de ces actes. C'est vraiment très bien encadré. Les câbles sont très bien sectionnés. Les voleurs prennent apparemment un trau quel ils enroulent le câble. Ils viennent à la bonne heure, au bon moment et visent généralement des candélabres assez éloignés les uns des autres, ils coupent à un endroit puis de l'autre, ils tirent le câble et arrachent tout. On doit tout refaire ».

Existe-t-il des moyens pour éviter ces vols ?
« On est en train de les inventer. Maintenant, on met des dispositifs qui bloquent le câble quand on essaye de le voler. Le problème, c'est que l'on a plus de 100.000 points lumineux dans le département. On ne peut donc pas équiper toutes les communes car cela représente des millions d'euros d'investissement. La pause de détecteurs d'alerte sur les candélabres aurait également un coût déraisonnable ».

(*) TE63 est propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme.

Recueilli par Léa Aberkane

CEYRAT ■ De nouveaux mâts d'éclairage pour l'avenue de l'Artière

La commune poursuit ses opérations liées à l'éclairage public afin de diminuer les consommations énergétiques. Afin d'améliorer la visibilité et la sécurité avenue de l'Artière et route de Boisséjour, des travaux ont également permis d'installer l'éclairage public. C'est une première pour cette portion de voie qui jusque-là n'était pas éclairée.

Cette artère est très fréquentée par une circulation importante : six nouveaux mâts ont donc été implantés. Ces travaux permettront d'améliorer le confort de tous, mais surtout de sécuriser les piétons pour aller du nouveau quartier de La Beaumière à Boisséjour, comme par exemple à l'école. Ces travaux, d'un montant total de 47.000 € HT, ont été financés à parts égales par Territoire d'Énergie 63 et la ville de Ceyrat à hauteur de 23.500 € chacun. ■



L'économie positive de nos territoires et de vos entreprises

ACTUALITÉS ECO ▾ BOOSTEZ VOTRE ENTREPRISE CONTACT

Recherche

LES MARTRES-DE-VEYRE

Le réseau de chaleur, source de lien social

Tous les acteurs du projet de réseau de chaleur ont été accueillis (*) par Pascal Pigot, maire des Martres-de-Veyre, président de Mond'Arverne Communauté. Un projet majeur qui inscrit un peu plus la commune dans une démarche environnementale vertueuse telle que le préconise le PCAET (Plan climat-air-énergie territoriale) de Mond'Arverne Communauté.

Le même dispositif sur le toit de la gare est en cours

En effet la décarbonation des énergies utilisées reste une ligne de conduite forte, avec d'autres actions allant dans le même sens,



INAUGURATION. Les personnalités devant la chaudière.

comme la mise en œuvre sur le territoire communal du programme « Solaire dôme » initié par la communauté de communes et soutenue par le Département. Ainsi la centrale de 9 KW crête installée sur le toit de la mairie a été mise en fonction fin 2023, et l'installation du même

dispositif sur le toit de la gare est en cours.

Il est à noter que la quasi-totalité des bâtiments de la commune du centre-ville, auxquels il faut ajouter l'Ehpad et les logements sociaux que va construire Auvergne Habitat sur le QHP des Loubrettes, est desservie par

ce réseau de chaleur.

Au-delà de la transition énergétique, M. Grevel, gérant d'entreprise mettait en évidence le fait « qu'un réseau de chaleur constitue un lien social, un lien économique et un lien avec les ressources naturelles de nos territoires. » Pascal Pigot a félicité et remercié tous les intervenants de ce beau projet pour leur engagement et leur implication, sans oublier le responsable et le responsable-adjoint des services techniques de la mairie, Florent et Matthieu qui ont su également apporter leur pierre à l'édifice. Une visite guidée de la chaufferie était proposée à tous. ■

(*) Étaient présents : Lionel Chauvin, président du conseil départemental, Catherine Pham, conseillère départementale, les élus, Antoine Desfontaines, maire de Vic-le-Comte, conseiller départemental ; M. Grevel, gérant de Beta Énergie.

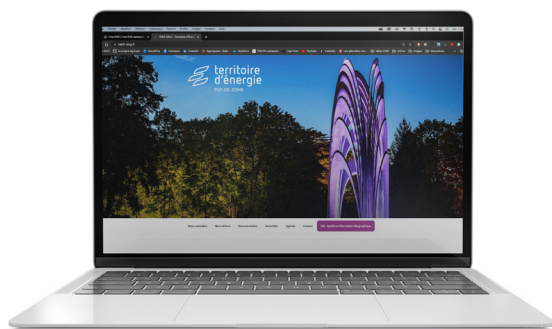


Toutes les énergies se retrouvent le 22 octobre à la Grande Halle d'Auvergne

23/04/2024

Face aux défis majeurs que présente la crise climatique et les réglementations de plus en plus strictes qui y sont associées, il est devenu essentiel pour les entreprises et les collectivités de se mettre en ordre de bataille pour engager leur transition énergétique. Mais comment s'y retrouver parmi toutes les solutions ? Pour y répondre Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme organise, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Énergie, un congrès qui se tiendra le mardi 22 octobre 2024, de 9h à 18h, à la Grande Halle d'Auvergne. Cet événement est destiné à rassembler les collectivités puydômoises, les entreprises et les étudiants des domaines de l'énergie.

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE



Site Internet et extranet

Le nouveau site internet a été mis en ligne Avril 2024. Découvrez l'extranet dédié aux délégués et collectivités. Cet espace personnalisé regroupe toutes les informations importantes. Désormais toutes les informations seront communiquées uniquement via l'extranet.

www.te63-sieg.fr 



Newsletter

Depuis 2020, 3 à 4 newsletters sont envoyées à l'ensemble des collectivités adhérentes. Elles retracent notre actualité et présentent un dossier complet sur un sujet du moment. Vous pouvez également les retrouver sur notre site internet !



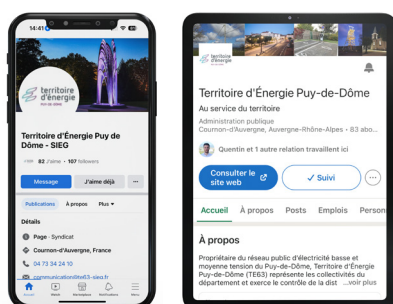
Réunions de Secteurs

Chaque année, TE63 organise des rencontres au sein de chaque secteur intercommunal d'énergie auxquelles, sont conviés, les délégués du secteur, les secrétaires de mairie et les techniciens afin d'échanger sur l'actualité du syndicat. Ces rencontres sont le moyen de réitérer l'importance du rôle des délégués de secteur pour faire le lien entre la commune et TE63.



Classeur Fiches Pratiques

En 2022, nous avons créé un classeur de fiches pratiques sur nos métiers, à destination des collectivités adhérentes. Le but est de les accompagner dans leurs démarches avec nos services et mieux faire comprendre nos missions. Ils ont été distribués à chaque adhérent lors des réunions de secteur ou via les communautés de communes. *Si votre collectivité n'a pas eu le sien, contactez-nous !*



Réseaux sociaux

Nous sommes présents sur Facebook et LinkedIn. Vous pouvez suivre nos actualités.



Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme





LA CONCESSION

CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

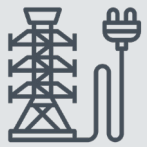
2024



451 776
Nombre d'utilisateurs



17 025
Nombre de producteurs



19 815 km
total de réseau public de
distribution d'électricité



54,9 %
Part du réseau en souterrain



10 273 km
de réseau BT



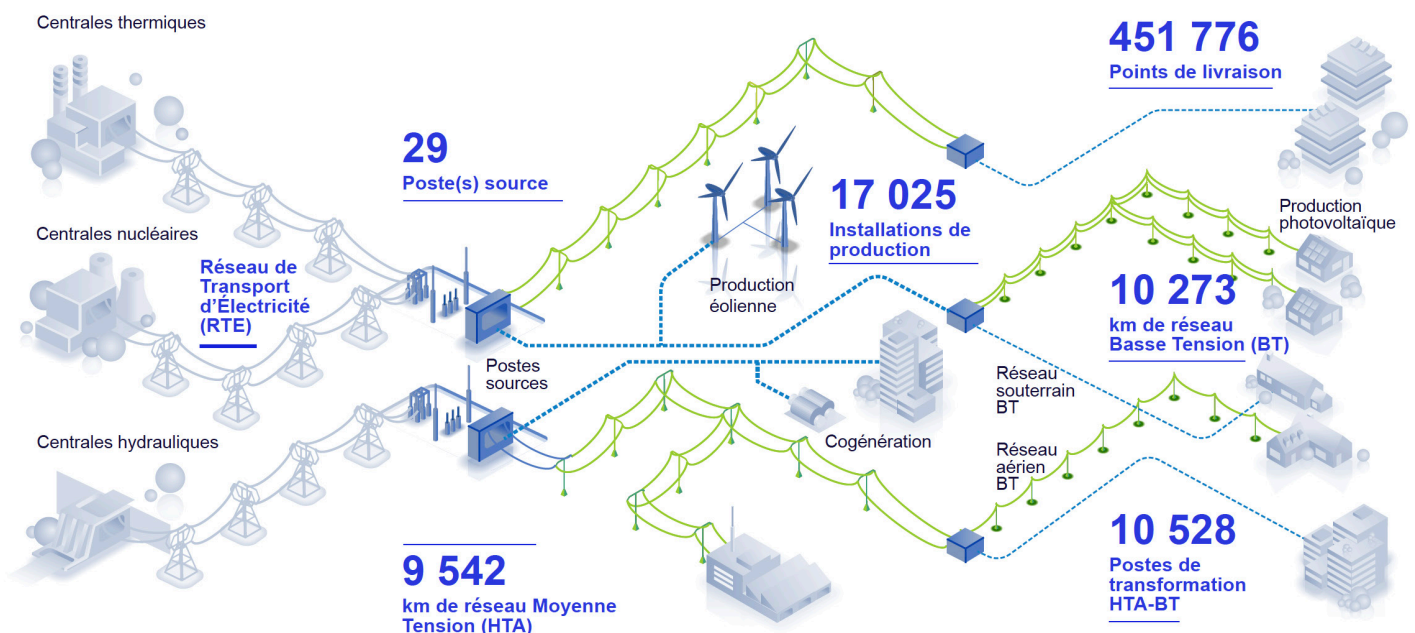
9 542 km
de réseau HTA



10 528
Nombre de postes de
transformation HTA-BT



69 M€
Investissements sur la
concession



Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du Puy-de-Dôme, TE63 représente les collectivités du département et exerce le contrôle de la fourniture et la distribution publique d'électricité, concédés à EDF et ENEDIS dans le cadre du cahier des charges de concession.

RTE est, quant à lui, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français. Son rôle est de relier les producteurs aux consommateurs d'électricité et de relier la France à ses voisins européens, tout en assurant, à chaque seconde, l'équilibre entre production et consommation, entre importations et exportations.

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

RÉSEAU BT

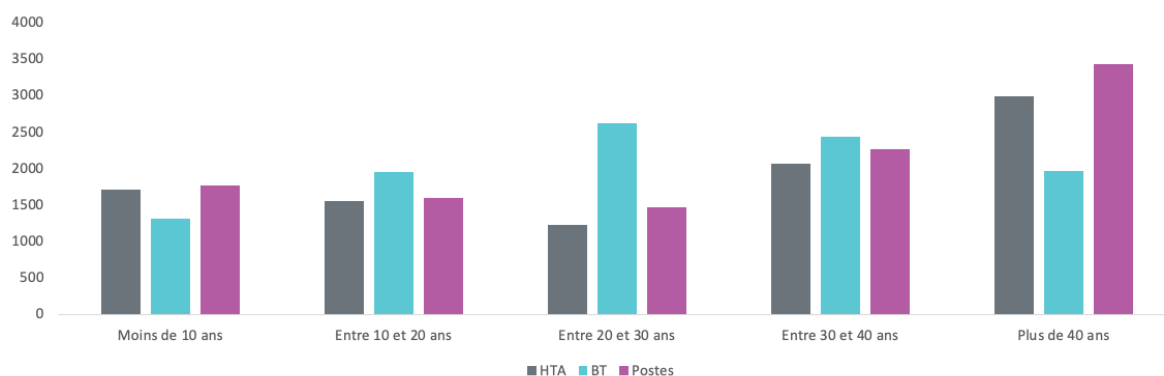
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Souterrain (en m)</i>	4 478 405	4 581 625	4 695 989	4 801 881	4 902 116	5 004 368
<i>Aérien (en m)</i>	5 468 846	5 414 300	5 385 106	5 335 844	5 313 747	5 268 894
<i>Total (en m)</i>	9 947 251	9 995 925	10 081 095	10 137 725	10 215 863	10 273 262

RÉSEAU HTA

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Souterrain (en m)</i>	5 207 427	5 311 117	5 494 750	5 568 016	5 700 666	5 865 410
<i>Aérien (en m)</i>	4 172 835	4 100 610	4 006 382	3 943 073	3 814 029	3 676 801
<i>Total (en m)</i>	9 380 262	9 411 726	9 501 132	9 511 090	9 514 695	9 542 211

POSTES DE TRANSFORMATION HTA-BT

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Rural</i>	6 857	6 884	6 900	6 925	6 941	7 003
<i>Urbain</i>	3 280	3 298	3 426	3 438	3 482	3 525
<i>Total</i>	10 137	10 182	10 326	10 363	10 423	10 528



ÂGE DES RÉSEAUX

NB : Les informations figurant dans le tableau ci-dessus sont calculées à partir de la date de construction du génie civil des postes.

OUVRAGES MIS EN SERVICE EN 2024

	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT	HTA	BT
<i>Extension (m)</i>	6 733	18 539	6 785	21 690	11 615	23 825	7 529	22 236	19 945	25 500	18 728	25 641
<i>Renouvellement (m)</i>	13 962	25 597	9 980	21 079	17 299	10 821	33 863	9 859	8 522	13 727	11 968	13 244
<i>Renforcement (m)</i>	147 389	3 799	27 336	2 507	201 139	7 155	9 927	3 439	100 365	4 858	93 619	5 506

USAGERS

2024
EN CHIFFRES



531 550 MWh

Énergie produite sur le département



3 290 432 MWh

Énergie consommée sur le département

16,1 %

Part de la production par rapport à la consommation dans le Puy-de-Dôme



LA CONSOMMATION DANS LE PUY-DE-DÔME

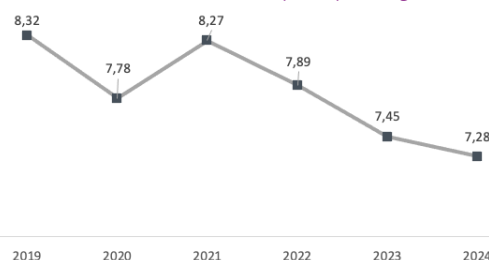
Dans le Puy-de-Dôme, le nombre d'usagers est en hausse avec environ 20 000 usagers de plus depuis 2019. La consommation, quant à elle, fluctue en fonction des années. Une légère baisse est constatée pour 2024.

Nombre d'usagers	432 063	436 361	441 164	444 902	448 386	451 776
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Énergie consommée	3 593 GWh	3 394 GWh	3 650 GWh	3 511 GWh	3 342 GWh	3 290 GWh

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS

	Part d'usagers	Consommation
BT ≤ 36 kVA	98,82 %	55 %
BT > 36 kVA	0,95 %	12,6 %
HTA	0,23 %	32,4 %

Évolution de la consommation moyenne par usager (en MWh)



LA PRODUCTION DANS LE PUY-DE-DÔME

La production d'électricité sur le territoire est en progression depuis ces dernières années, avec une forte hausse en 2023.

	2021	2022	2023	2024
Énergie produite	465 GWh	466 GWh	525 GWh	531 GWh

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION



Photovoltaïque



Parcs Éoliens



Hydraulique



Autre (biogaz, biomasse...)

Nombre d'installations

16 945

10

46

24

Énergie produite (MWh)

196 855

101 464

72 882

160 350

CONTRÔLE

En tant que concessionnaire, ENEDIS doit entretenir le réseau, assurer son renouvellement pour offrir une électricité de qualité à tous les habitants du Puy-de-Dôme. EDF a la charge de la fourniture au Tarif Réglementé de Vente. TE63 exerce un contrôle annuel et quotidien sur la concession.

CONTRÔLE QUOTIDIEN

Demandes des usagers (collectivités et particuliers) :

Étudiées et traitées en relation avec le concessionnaire, elles concernent : la qualité de l'électricité (chutes de tension, coupures, pannes HTA), la sécurité et la vétusté des réseaux, la facturation, le relevé et les chiffrages des travaux.

Dossiers Article R323-25, autorisation de construire et déplacements d'ouvrages :

Toutes les demandes d'autorisation de construire du concessionnaire, liées ou non à des travaux de voirie, sont examinées. Cette étude permet de contrôler les conditions dans lesquelles ENEDIS réalise les travaux, d'apporter des recommandations techniques et d'engager des travaux coordonnés entre ENEDIS et TE63.



Visite terrain - opération 'Rénovation programmée' - Saint-Diéry

CONTRÔLE ANNUEL

Conformément au cahier des charges de concession, ENEDIS et EDF rédigent un Compte-Rendu Annuel d'activité de Concession (CRAC) et le présente à TE63. L'objectif est de contrôler l'état de la distribution d'électricité sur la concession, veiller au respect de l'application du cahier des charges et définir les axes de progrès.

QUALITÉ

TENUE DE LA TENSION

En basse tension, un client est dit « client mal alimenté » (CMA) lorsque la tension à son point de livraison sort, au moins une fois par an, de la plage de variation admise. La plage de variation admise est de + 10 % ou - 10 % par rapport à la tension nominale 230 volts, soit une tension admissible comprise entre 207 et 253 volts en basse tension pour les branchements monophasés.

	2023	2024	Variation
Nombre de clients mal alimentés (BT)	879	673	- 23,4 %
Taux de clients mal alimentés sur le département	0,2 %	0,2 %	- 23,7 %

COUPURES

La continuité de l'alimentation en électricité est évaluée à partir du critère B. Il mesure le temps moyen pendant lequel un client alimenté est privé d'électricité, quelle que soit la cause (travaux ou incident sur le réseau, incident en amont du réseau).

Dans le Puy-de-Dôme, un utilisateur sera considéré comme mal alimenté s'il subit **plus de 6 coupures longues (supérieures à 3 minutes) ou plus de 35 coupures brèves (inférieures à 3 minutes)**, ou encore si la durée annuelle des coupures longues dépasse 13 heures.

Coupures liées à des incidents

	2023	2024	Variation
Nombre de coupures sur incident réseau	2 113	2 291	+ 8,4 %
Longues (> à 3 min)	869	910	+ 4,7 %
Brèves (< à 3 min)	1 244	1 381	+ 11 %
Durée moyenne annuelle de coupure (en min)	55,5	89,1	+61%

Nombre de clients affectés

	2023	2024	Variation
Affectés par plus de 6 coupures longues	1 031	1 999	+ 93,9 %
Coupés pendant plus de 5 heures consécutives	17 017	27 130	+ 59,4%

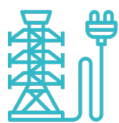




LES TRAVAUX



TE63 INTERVIENT DANS 3 CATÉGORIES DE TRAVAUX :



ÉLECTRIFICATION RURALE



ÉCLAIRAGE PUBLIC



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CLASSIFICATION DES COMMUNES

Dans l'application de l'article 9 du nouveau Cahier des Charges de Concession, la maîtrise d'ouvrage des renforcements de réseaux, des extensions et des branchements est répartie entre l'autorité concédante (TE63) et le concessionnaire (ENEDIS).

Signé en 2021 et effectif au 1^{er} janvier 2022, le nouveau Cahier des Charges de Concession apporte des modifications concernant la classification des communes ainsi que sur la maîtrise d'ouvrage (ci-après) :

COMMUNES URBAINES (A)

avec + de 50% de la TCCFE conservée par la commune

Ambert	Issoire
Beaumont	Pont-du-château
Chamalières	Riom
Châtel-Guyon	Royat
Clermont-Ferrand	Thiers
Gerzat	

COMMUNES URBAINES (B)

avec 50% et moins de la TCCFE conservée par la commune

Aigueperse	Les Martres-de-Veyre
Aubière	Ménétrol
Aulnat	Mirefleurs
Billom	Mozac
Blanzat	Nohanent
Brassac-les-Mines	Orcet
Cébazat	Pérignat-lès-Sarliève
Le Cendre	Perrier
Ceyrat	La Roche-Blanche
Châteaugay	Romagnat
Corent	Saint-Bonnet-près-Riom
Cournon d'Auvergne	Sayat
Durtol	Vertaizon
Enval	Veyre-Monton
Lempdes	Vic-le-Comte
Lezoux	Volvic
Marsat	

COMMUNES RURALES (C)

Toutes les autres communes du département



ORIGINE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX	CATÉGORIES DE COMMUNES		
		Commune Urbaine (A)	Commune Urbaine (B)	Commune Rurale (C)
RENFORCEMENT				
Levée de contrainte électrique des réseaux BT	Renforcement des réseaux BT et, si nécessaire, remplacement ou création et raccordement d'un poste de transformation associé	ENEDIS	ENEDIS	TE63
Adaptation aux charges des transformateurs	Tout changement de transformateur dès lors qu'il n'y a pas de modification structurelle du poste HTA-BT (enveloppe, tableau, disjoncteur, câblage...)	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
	Tout changement de transformateur dès lors qu'il y a une modification structurelle du poste HTA-BT	ENEDIS	ENEDIS	TE63
Levée de contrainte électrique des réseaux HTA	Renforcement du réseau HTA	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
SÉCURISATION				
Amélioration de la continuité d'alimentation du réseau	Sécurisation des réseaux BT	ENEDIS	TE63	TE63
RACCORDEMENT				
Extensions HTA	Raccordement d'une installation de consommation ou de production y compris collective	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS TE63 si collective
Extensions BT	Raccordement individuel d'une installation de consommation	ENEDIS	ENEDIS - client C4 TE63 - clients C5	TE63
	Raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement d'une installation de consommation collective (au moins 3 PDL) sous maîtrise d'ouvrage autre	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement d'une installation de production ≤6 kVA simultanément avec une installation individuelle de consommation	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement de bâtiments publics neufs comportant simultanément de la production d'électricité pour une puissance ≤36 kVA et de la consommation	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Raccordement de toute autre installation de production	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
Branchements	Branchement individuel BT d'une installation de consommation sans extension ou suite à une extension et de toute installation de production	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS
Ouvrages BT sur terrain d'assiette des raccordements collectifs	Ouvrage d'extention BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations	ENEDIS	TE63	TE63
	Ouvrage d'extention BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre	ENEDIS	TE63 Liaison A ENEDIS Liaison B	TE63 Liaison A ENEDIS Liaison B
	Ouvrage de branchement BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage communale, intercommunale, départementale ou régionale ainsi que leurs émanations	ENEDIS	ENEDIS ⁽¹⁾	TE63
	Ouvrage de branchement BT sur terrain d'assiette d'une opération collective sous maîtrise d'ouvrage autre	ENEDIS	ENEDIS ⁽²⁾	TE63 Liaison A ENEDIS Liaison B
Intégration des ouvrages dans l'environnement	Effacement	TE63	TE63	TE63
Déplacement d'ouvrages	Déplacement d'ouvrages à la demande de tiers	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS

⁽¹⁾ Par exception, TE63 exerce la maîtrise d'ouvrage des extensions BT sur les 15 communes suivantes : Ceyrat, Châteaugay, Corent, Enval, La Roche-Blanche, Ménétrol, Mirefleurs, Nohanent, Orcet, Pérignat-lès-Sarliève, Saint-Bonnet-près-Riom, Sayat, Vertaizon, Veyre-Monton, Vic-le-Comte.

⁽²⁾ Par exception, TE63 exerce la maîtrise d'ouvrage des liaisons Réseau (Liaison A) sur les 15 communes citées ci-dessus.

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION

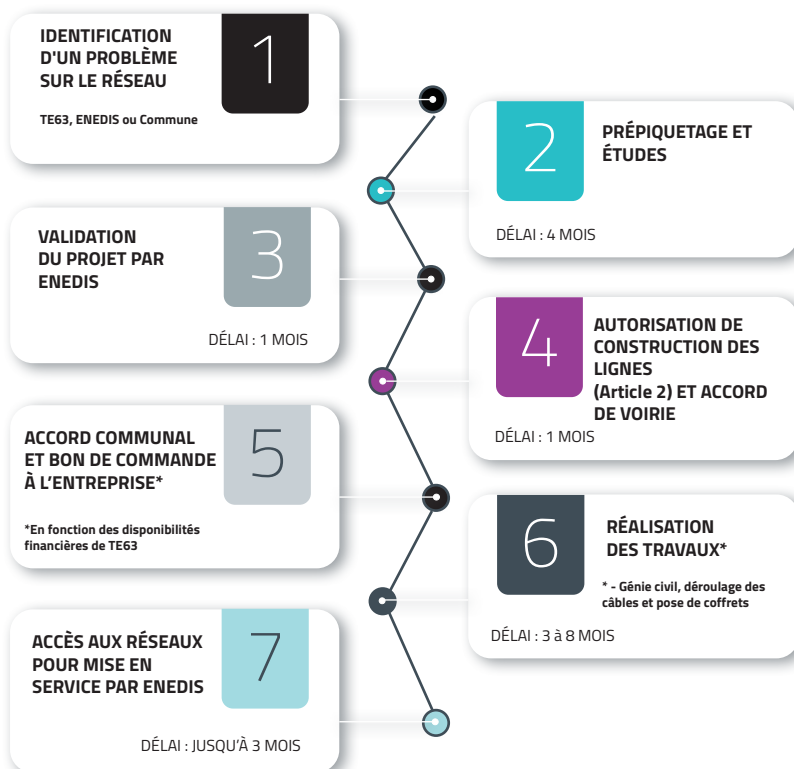
La qualité de desserte en électricité passe par la tenue de la tension délivrée aux compteurs. Cependant, la multiplication des branchements neufs, le raccordement de nouvelles constructions ou l'augmentation des puissances souscrites peuvent entraîner une saturation des réseaux existants. Un programme de renforcement du réseau est alors nécessaire. Pour assurer le financement des travaux de renforcement, TE63 mobilise notamment les ressources du FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification).

En cas de problème sur le réseau (baisse de tension, coupure, danger particulier), le Maire d'une commune peut le signaler à TE63 par mail (contact@te63-sieg.fr).

Des travaux seront entrepris par ENEDIS et/ou TE63, selon le maître d'ouvrage concerné (cf. tableau page 12).

DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION DE RENFORCEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

*Délais indicatifs, sous réserve de la programmation des travaux par le syndicat



2024 EN CHIFFRES



45

Nombre de chantiers



4,4 M€

Montant TTC des travaux commandés



Dont 40

Chantiers de renforcement pour un montant de **3 653 000 €**

financés avec le FACÉ



Dont 5

Chantiers de sécurisation pour un montant de **761 000 €**

financés avec le FACÉ

ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES

En 2024, quelques évènements climatiques ont impacté la qualité de fourniture sur le département :

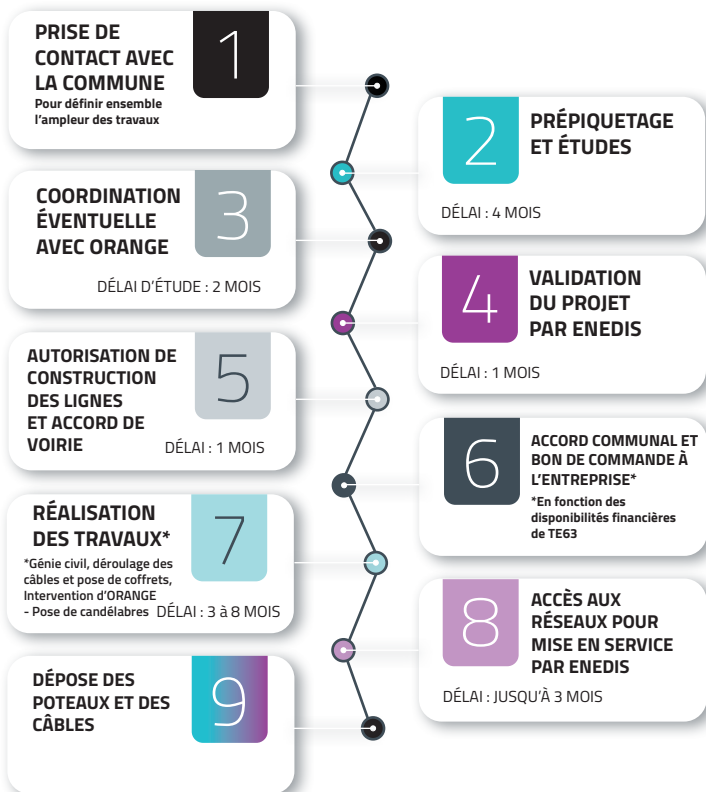
- **09/10 mars 2024** : Vents violents / Neige
- **20/21 juillet 2024** : Vents violents
- **08/09 octobre 2024** : Vents violents
- **21/22 novembre 2024** : Tempête Caetano avec neige
- **24/25 novembre 2024** : Tempête Bert avec vents violents

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

La mise en souterrain des lignes électriques est destinée à améliorer la qualité de la distribution et l'intégration des ouvrages de la concession dans l'environnement, notamment dans les centres-bourgs.

DÉROULÉ D'UNE INTERVENTION D'ENFOUISSEMENT SOUS LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE TE63

*Délais indicatifs, sous réserve de la programmation des travaux par le syndicat



2024 EN CHIFFRES



78

Nombre de chantiers



4,8 M€

Montant TTC des travaux commandés

Comprenant :

1 135 000 € financé avec le FACÉ

3 646 000 € sur fonds propres TE63

INFO

Afin d'éviter les interventions multiples sur la voirie et de rationaliser les coûts, TE63 coordonne l'enfouissement des réseaux électriques avec la dissimulation conjointe d'autres réseaux aériens, comme les réseaux d'éclairage public et de téléphonie.

EXTENSIONS ET RACCORDEMENTS

2024 EN CHIFFRES



172

Nombre de chantiers



4,7 M€

Montant TTC des travaux commandés

Des extensions de réseaux sont réalisées par TE63 pour les communes de catégorie B et C (cf. tableau page 12), dans le cadre d'alimentation de constructions neuves, lotissements ou zones artisanales. Aujourd'hui, la majorité de ces travaux est réalisée en technique souterraine.

Il est recommandé aux collectivités ou aux particuliers qui ont un projet avec extension de réseau, de contacter TE63 dès que leur décision est prise et avant même le démarrage des travaux.

RÉPARTITION

Hors Programme

54 chantiers

Exemples : Lotissements communaux, zones d'activité...

2 033 000 €

Petits Travaux

118 chantiers

Exemples : Bâtiments agricoles, bâtiments communaux, extensions pour particuliers, antennes de téléphonie mobile...

2 645 000 €

INFO

Les communes ont l'obligation de financer les réseaux qui accueilleront plusieurs bénéficiaires, le réseau est Public. Pour les demandes de raccordement présentées par les particuliers et à défaut d'obligation communale, les frais engagés seront directement facturés au pétitionnaire. Il s'agira alors d'un réseau Privé.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE63 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension et de renouvellement de l'éclairage public (EP) dans le département du Puy-de-Dôme, auprès de 440 communes, 13 communautés de communes, 4 syndicats et 1 Métropole, qui lui ont transféré la compétence.

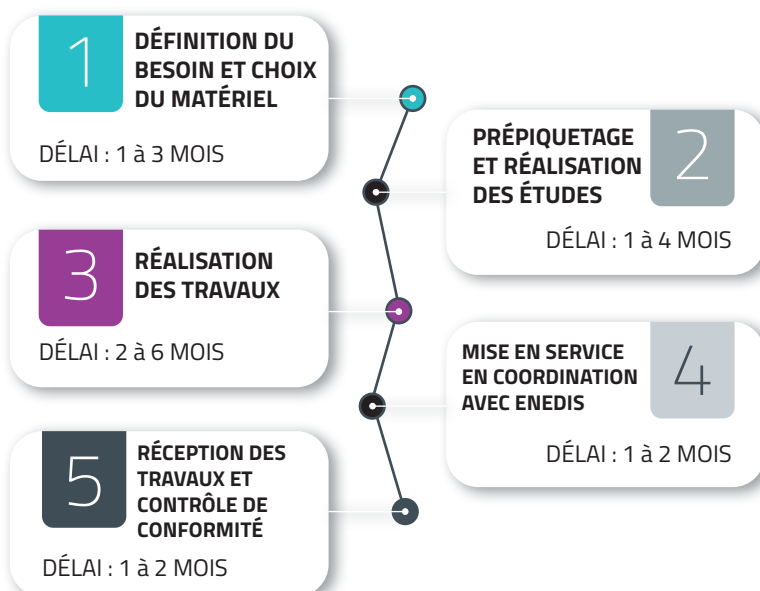
Le syndicat intervient sur :

- Les travaux neufs ou la rénovation
- L'extinction nocturne
- L'éclairage d'équipements sportifs (intérieur/extérieur)
- La mise en valeur de monuments/bâtiments publics
- La signalisation tricolore
- La maintenance des équipements
- Les illuminations festives

TRAVAUX NEUFS

ÉTAPES ET DÉLAIS DE RÉALISATION

*Délais indicatifs, sous réserve de la programmation des travaux par le syndicat



FONDS VERT



Après avoir déposé une candidature en début d'année 2024, la Préfecture du Puy-de-Dôme a attribué une subvention Fonds Vert pour 39 communes du département leur permettant de rénover une partie de leur parc d'éclairage public en LED.

332 000€
de subvention

15%
du montant total
des travaux

3 060
points lumineux
concernés

39
communes du
département

PROGRAMME D'OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE GESTION



Lancé en 2023, le programme d'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public visait à moderniser les équipements pour améliorer la performance énergétique et réduire les coûts de fonctionnement des communes. Grâce à une subvention de 1,45 million d'euros dans le cadre du Plan France Relance, TE63 a remplacé les anciens équipements par des systèmes de gestion communicants pilotables à distance, offrant une programmation plus souple et efficace.

Initialement prévu pour plus de 400 communes, le programme a finalement concerné 394 collectivités. Les travaux, achevés courant 2024, représentent un montant total de 2 064 417 € HT, financé à 70 % par l'État.

2024 EN CHIFFRES



153 700

Nombre de points
lumineux gérés par TE63
dont 9 200 Éclairage Sportif



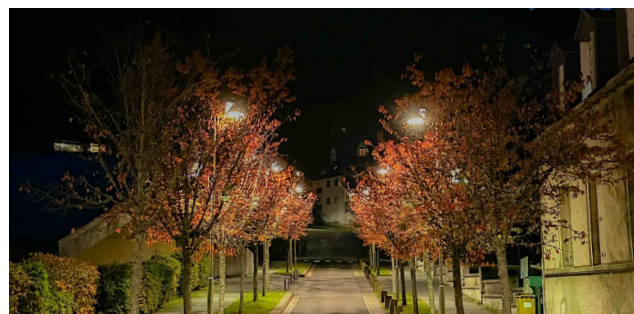
15,3 M€

Coût total des travaux TTC



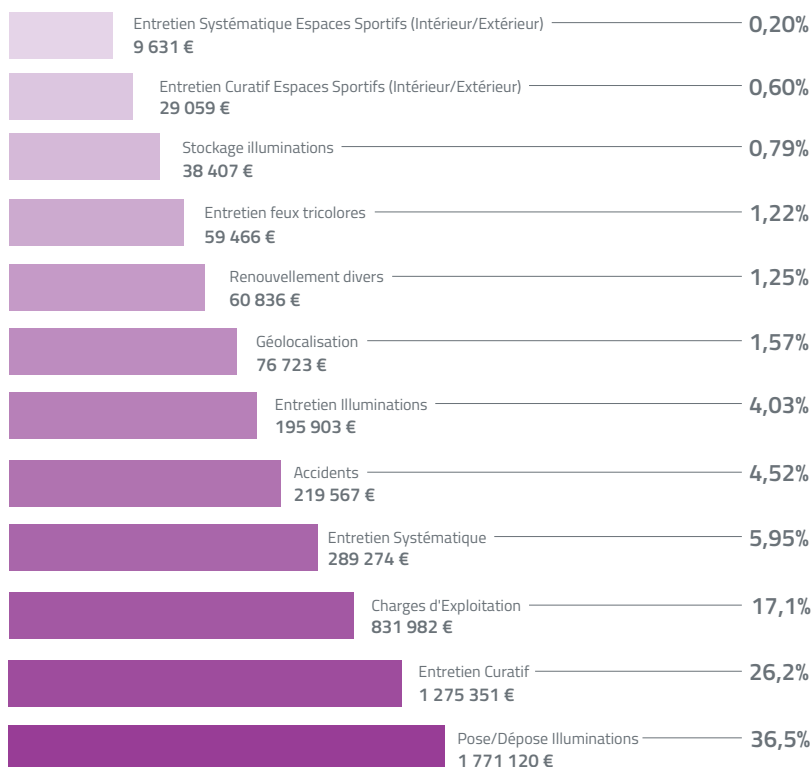
25 %

Part des équipements LED
à fin 2024



Rénovation LED - Le Mont-Dore

ENTRETIEN ET EXPLOITATION

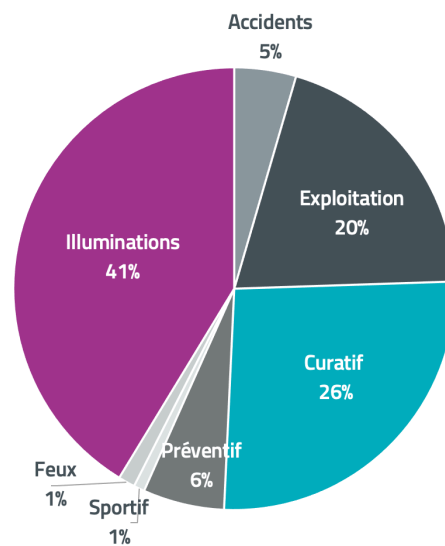


2024 EN CHIFFRES



4 857 000 €

Coût total de l'entretien TTC



Répartition de l'entretien par thème

SINISTRES

VOL DE CÂBLES

2024 marque un triste record de vols de câbles sur les installations d'éclairage public. Le phénomène, déjà préoccupant en 2023, a pris une ampleur inédite cette année, avec un préjudice estimé à 600 000 €, contre 100 000 € l'an dernier. Plusieurs secteurs ont de nouveau été touchés. Le mode opératoire reste le même : ouverture des candélabres, démontage des boîtiers et arrachage des câbles, avec des conséquences lourdes pour les communes et le service public.

2024
EN CHIFFRES



20,9 km
De câbles dérobés



415
Boîtiers classe II
dérobés



607 500 €
Montant du préjudice
estimé

CANDÉLABRES ACCIDENTÉS

Chaque année, TE63 gère le suivi des dommages causés aux installations d'éclairage suite à des vols, dégradations ou accidents.

- Dans le cas où l'auteur des faits est identifié, l'assurance de TE63 prend en charge le montant des réparations.
- Dans le cas contraire, les travaux de réparations sont réalisés avec une participation financière de la commune, comme dans le cas des travaux neufs d'Éclairage Public.



2024 EN CHIFFRES



60

Nombre de dossiers traités
avec un tiers identifié



171 000 €
Coût total

Si un de ces cas de figure arrive sur votre commune, les démarches à effectuer ont été détaillées dans le classeur de Fiches Pratiques qui a été distribué à chaque commune. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de contacter le service communication : communication@te63-sieg.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



TE63 vend les CEE générés par les projets de mise en conformité et de rénovation de l'éclairage public, réalisés pour les collectivités qui ont transféré la compétence "Éclairage Public". La somme récoltée est réinjectée dans le budget Éclairage Public du syndicat pour permettre de financer de nouveaux projets. Depuis 2011, 210 GWh cumac ont ainsi été valorisés à hauteur d'environ 1,4 million d'euros. En 2024, **28 GWh cumac** ont été valorisés pour un montant de **221 000 euros**.

RAPPEL

Le renouvellement de l'Éclairage Public est éligible aux CEE. Étant maître d'ouvrage, TE63 s'occupe de la vente des CEE et les réutilise pour participer aux futurs investissements du syndicat sur le territoire.

ATTENTION ! Ce ne sont pas les seuls travaux éligibles aux CEE !

Des travaux d'isolation ou de modification de système de chauffage vous permettent également de cumuler des CEE.

Plus de renseignements sur : ademe.fr

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

TE63 a mis en place un groupement d'achat d'électricité, afin d'accompagner les collectivités du département à la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie depuis l'ouverture des marchés de l'énergie en 2015.

L'année 2024 a marqué la fin du groupement d'achat d'électricité lancé en 2020 par TE63. Ce dispositif a permis à 240 collectivités et établissements publics de mutualiser leurs achats d'électricité sur 6 700 points de livraison, pour une consommation annuelle d'environ 84 GWh.

Un nouvel accord-cadre pour la fourniture d'électricité a été lancé en 2025, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'en 2028. Ce marché marque un changement de fournisseur : c'est désormais TotalEnergies qui a été retenu à l'issue de la procédure de mise en concurrence.

Le groupement d'achat, auquel TE63 continue de participer, regroupe aujourd'hui 194 membres (collectivités, établissements publics, etc.). En chiffres, cela représente 4 300 points de livraison à travers le territoire, pour un volume total d'électricité estimé à 49 GWh par an.

CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) est un dispositif financé par l'ADEME, permettant à un acteur public territorial de gérer une enveloppe du Fonds Chaleur et de la rendre accessible à tous les porteurs de projets (hors particuliers).

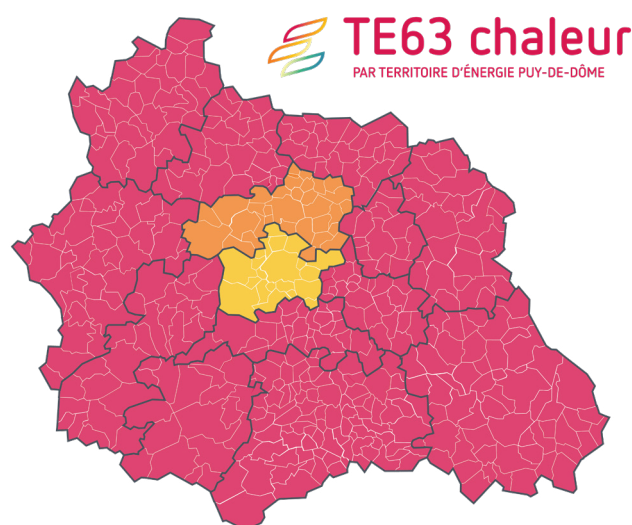
Par un accompagnement technique et financier, le CCR aide à favoriser le recours à des énergies renouvelables, à réduire la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre des collectivités et des entreprises bénéficiaires.

Signé en février 2023, ce contrat nommé TE63 Chaleur couvre désormais une période de quatre ans, soit jusqu'au 31 janvier 2027, contre trois ans initialement. Son périmètre d'intervention s'élargira également à compter de juin 2025, avec l'intégration de Riom Limagne et Volcans, renforçant ainsi la couverture territoriale du dispositif.

Objectifs pour 4 ans

37,7 GWh
d'énergie produite

15,7 M€
d'aides financières



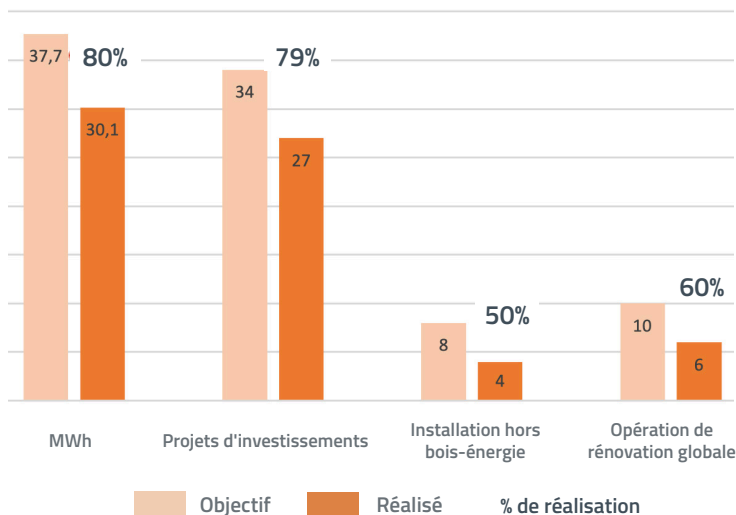
-  TE63 Chaleur porté par Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme
-  CCR porté par Riom Limagne et Volcans *jusqu'en juin 2025*
-  Chaleur + Demain porté par Clermont Auvergne Métropole

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

BILAN

Face au succès du Contrat Chaleur Renouvelable, un avenant a été signé en juillet 2024 entre TE63 et l'ADEME. Il prolonge le contrat jusqu'en janvier 2027, double le budget à près de 16 M€, fixe un nouvel objectif de 37,7 GWh, et élargit le périmètre à Riom Limagne et Volcans dès 2025. Cette évolution confirme l'engagement du territoire pour une chaleur locale et durable.

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CCR au 31/01/2025



ANIMATION

Dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable, TE63 a pour mission de dynamiser le territoire en mobilisant les acteurs locaux à travers des actions de communication ciblées. Une convention a été établie avec l'Aduhme afin d'assurer conjointement l'animation du dispositif.

Cette animation s'est concrétisée notamment par l'organisation de visites de sites, ainsi que par la diffusion de supports de communication, imprimés ou numériques (flyers, newsletters, etc.).



Flyer



Visite de la chaufferie bois et de La Bourboule



Panneau de communication



Installation solaire thermique du centre nautique de Chamalières



Chantier de rénovation de l'école de St-Georges-sur-Allier



17

Études de faisabilité pour un montant de **232 830€** financées à 68,5% en moyenne



14

Installations pour un montant de **8 626 150€** financées à 37,6% en moyenne



23

Projets engagés Représentant **29 917 MWh/an**



0

Projets engagés en 2024



4

Projets engagés Représentant **233 MWh/an**

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

DÉPLOIEMENT

Après avoir établi un premier schéma directeur en 2017, TE63 a déployé 20 bornes de recharge pour véhicules électriques en 2019.

Le déploiement des bornes restantes, initialement prévues en 2020 s'est étendu en 2023, atteignant aujourd'hui 6 bornes rapides (43kVA-AC/50kW-DC) et 89 bornes normales (22kVA-AC/25 kW-DC).

Le déploiement selon le schéma de 2017 est terminé. Les déploiements futurs seront réalisés selon les opportunités et les besoins exprimés des collectivités membres de TE63. Ces déploiements s'inscriront dans le schéma départemental des IRVE.

2024 EN CHIFFRES



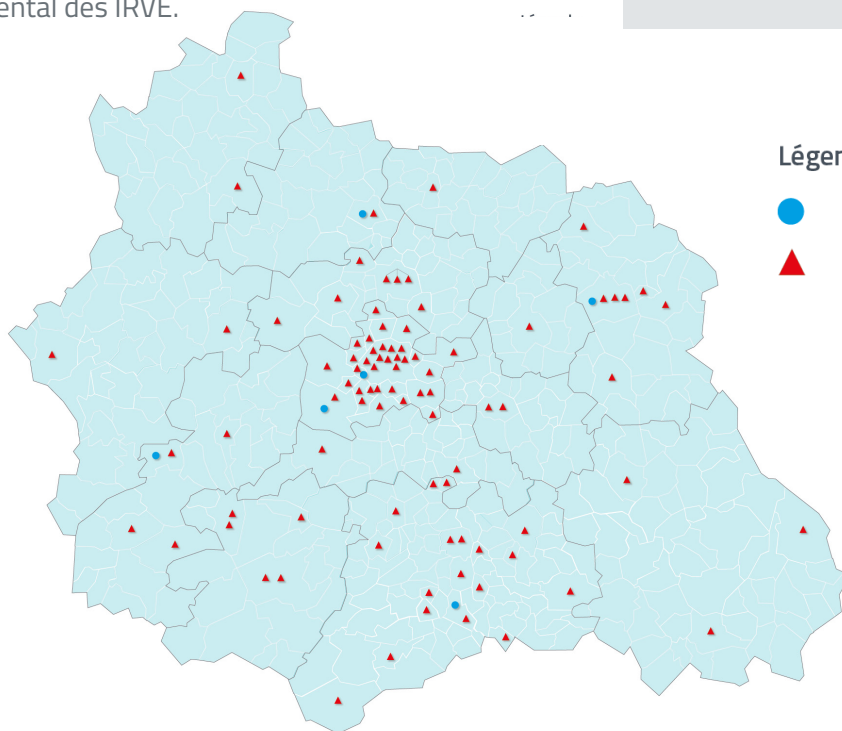
95

Bornes en service



117 244 €

Coût total des travaux



Légende

-  Borne de recharge Rapide
-  Borne de recharge Normale

Carte des bornes de recharge pour véhicules électriques du réseau IRVE-TE63

NOUVEAU MARCHÉ D'EXPLOITATION DU RÉSEAU IRVE-TE63

À la suite de l'échéance du précédent marché fin 2023, un nouvel accord-cadre a été attribué à SPIE Citynetworks, à l'issue de la CAO du 12 septembre 2023.

Depuis le 1er janvier 2024, SPIE Citynetworks assure l'exploitation du réseau IRVE-TE63, incluant la fourniture, la maintenance et la supervision des bornes de recharge pour véhicules électriques.



BILAN 2024

En 2024, le réseau de recharge électrique a continué de se développer, offrant en moyenne une autonomie d'environ 100 kilomètres par charge. L'utilisation du réseau reste principalement axée sur la réassurance et la charge à destination, répondant ainsi aux besoins des usagers en mobilité locale.

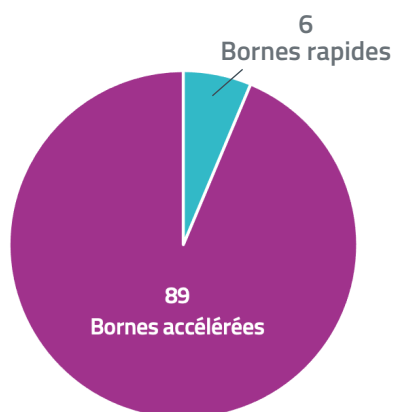
On observe une forte fréquentation des bornes situées dans les zones touristiques, notamment dans le massif du Sancy durant la période estivale, tandis que dans les zones urbaines denses comme Clermont-Ferrand et Chamalières, la possibilité de charger pendant le stationnement rencontre un succès croissant.

Cette répartition d'usage se reflète également dans les chiffres : les 5 bornes les plus utilisées concentrent près d'un quart des recharges, et les 10 premières en cumulent plus d'un tiers. Ces bornes, réparties entre Clermont Auvergne Métropole, Issoire et le Sancy, conservent une fréquentation stable par rapport à 2023.

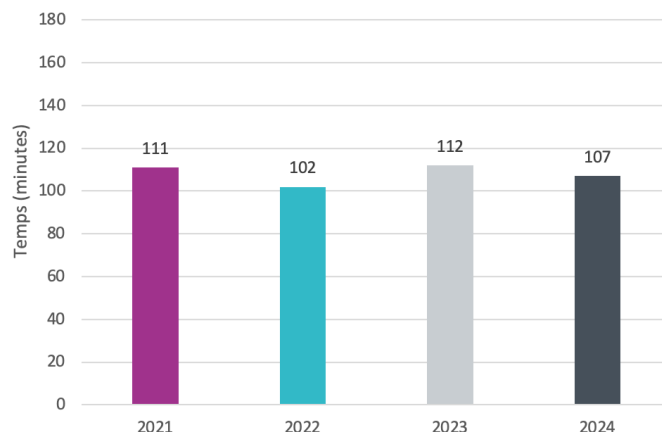
Enfin, près de 60 % des charges s'effectuent en courant continu accéléré, démontrant la pertinence de ce choix. Ce déploiement a pu être réalisé grâce au soutien financier du Plan de Relance, du dispositif Advenir, et du programme d'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

CHIFFRES-CLÉS 2024

TYPES DE BORNES

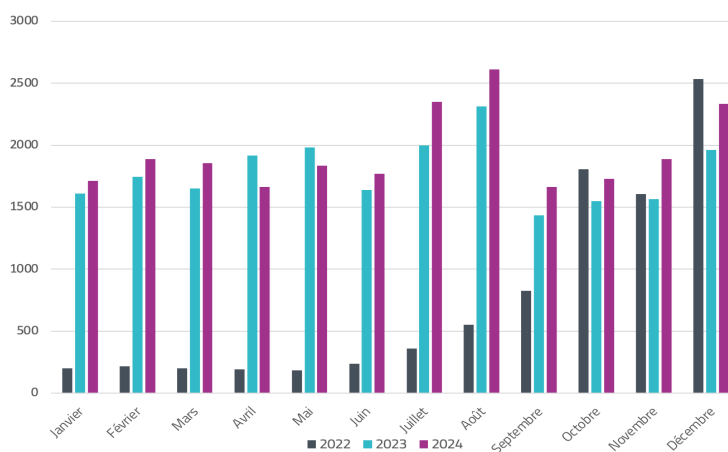


TEMPS MOYEN DE CHARGE



NOMBRE DE SESSIONS DE RECHARGE

23 301 sessions de recharge ont été réalisées sur les bornes du réseau de TE63 en 2024, environ 482 000 kWh ont été délivrés.



En savoir plus sur le réseau ?

Tel : 04 73 34 24 10
contact@te63-sieg.fr

www.te63-sieg.fr

S'abonner ?

Recharger son véhicule ?
Tel : 0 970 830 213

<http://www.sieg63.orios-infos.com/>

TARIFS

En vigueur à partir du 28/06/2023

Abonnés au réseau TE63

Abonnement 25€ TTC par an

CHARGE NORMALE		CHARGE RAPIDE
Courant alternatif (AC) jusqu'à 22 kVA	Courant continu (DC) jusqu'à 25 kW	Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC
2€ par charge et 0,49€/kWh	2€ par charge et 0,49€/kWh	2€ par charge et 0,64€/kWh
Complément de 0,10€/min au-delà de 3h (sauf de 23h à 7h)	Complément de 0,10€/min au-delà de 1h30	Complément de 0,20€/min au-delà de 45 min

Non-abonnés et itinérants*

CHARGE NORMALE		CHARGE RAPIDE	CHARGE RAPIDE CB SANS CONTACT**
Courant alternatif (AC) jusqu'à 22 kVA	Courant continu (DC) jusqu'à 25 kW	Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC	Jusqu'à 43 kVA en AC et 50 kW en DC
2€ par charge et 0,59€/kWh	2€ par charge et 0,59€/kWh	2€ par charge et 0,69€/kWh	25€
Complément de 0,10€/min au-delà de 3h (sauf de 23h à 7h)	Complément de 0,10€/min au-delà de 1h30	Complément de 0,20€/min au-delà de 45 min	

* Pour les itinérants, les tarifs sont déterminés par l'opérateur de mobilité de l'utilisateur en itinérance. Les coûts affichés sont ceux répercutés par TE63 à l'opérateur de mobilité. Par conséquent, pour l'utilisateur, ces tarifs sont susceptibles d'être différents.

** Tarif unique pour la borne située sur la ZAC des Coustilles à Saint-Germain-Lembron pour un paiement en carte bancaire sans contact.

Une question ?
 Contactez-nous
04 73 34 24 10
TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME

Mail : contact@te63-sieg.fr

Nom	Fonction	Courriel	Ligne Directe
Sébastien GOUTTEBEL	Président	sebastien.gouttebel@te63-sieg.fr	
Quentin RANOUX	Directeur Général des Services	quentin.ranoux@te63-sieg.fr	04 86 68 79 84
Lucie AUCOUTURIER	Chargée de Communication	lucie.aucouturier@te63-sieg.fr	04 73 17 34 49
Alexandre BABIN	Secrétaire aux affaires internes	alexandre.babin@te63-sieg.fr	04 86 68 79 80
Valérie BERTHELOT	Secrétaire aux affaires générales	valerie.berthelot@te63-sieg.fr	04 86 68 79 64
Coralie MILLET	Assistante Communication	coralie.millet@te63-sieg.fr	04 86 68 79 95
Arnaud ROCHETTE	Responsable Administratif et Financier	arnaud.rochette@te63-sieg.fr	04 73 17 34 42
Myriam CHAPOUTIER	Comptable	myriam.chapoutier@te63-sieg.fr	04 86 68 79 72
Fanny DESRIVIERS	Coordinatrice budgétaire & comptable	fanny.desriviers@te63-sieg.fr	04 86 68 79 77
Joëlle PIGNOT	Coordination Comptable	joelle.pignot@te63-sieg.fr	04 86 68 79 75
Emmanuelle VOYER	Accueil / Comptabilité	emmanuelle.voyer@te63-sieg.fr	04 86 68 79 62
Alexandre COLLONNIER	Responsable Transition Énergétique	alexandre.collonnier@te63-sieg.fr	04 86 68 79 90
Sébastien DUFOUR	Chef de projet ENR	sebastien.dufour@te63-sieg.fr	04 86 68 79 79
Marie QUINTY	Assistante administrative	marie.quinty@te63-sieg.fr	04 73 17 34 47
Lucas ZARAGOZA	Chargé de projet Chaleur Renouvelable	lucas.zaragoza@te63-sieg.fr	04 73 93 78 71

SEMELEC 63

Mail : semelec63@semelec63.com

Nom	Fonction	Courriel	Ligne Directe
Sébastien PICOT	Directeur Général Délégué	sebastien.picot@semelec63.com	04 86 68 79 94
Ibrahim KARABULUT	Responsable EP	ibrahim.karabulut@semelec63.com	04 86 68 79 96
Julien BLEUSET	Chargé d'Affaires EP	julien.bleuset@semelec63.com	04 86 68 79 65
Viviane CARBONNEAUX	Secrétaire EP	viviane.carbonneaux@semelec63.com	04 86 68 79 98
Bader GATI	Chargé d'Affaires EP	bader.gati@semelec63.com	04 86 68 79 74
Fabrice LASCIOUVE	Référent Technique EP	fabrice.lasciouve@semelec63.com	04 86 68 79 87
Romain MOIGNOUX	Chargé d'Affaires EP	romain.moignoux@semelec63.com	04 73 17 34 43
Christophe JARLETON	Responsable ER	christophe.jarleton@semelec63.com	04 86 68 79 92
Valérie COHADE	Secrétaire ER	valerie.cohade@semelec63.com	04 86 68 79 76
Marie GIRAULT	Secrétaire ER	marie.girault@semelec63.com	04 86 68 79 86
Benoît SOUBEYROU	Chargé d'Affaires ER	benoit.soubeyrou@semelec63.com	04 86 68 79 78
Fabrice THIRIET	Chargé d'Affaires ER	fabrice.thiriet@semelec63.com	04 73 17 34 48
Jean-Christophe USCLADE	Chargé d'Affaires ER	jeanchristophe.usclade@semelec63.com	04 86 68 79 60
Sébastien VOLAT	Chargé d'Affaires ER	sebastien.volat@semelec63.com	04 86 68 79 82
Eric DUTHEIL	Technicien Informatique	eric.dutheil@semelec63.com	04 73 17 34 44
Sophie GRABAN	Comptable	sophie.graban@semelec63.com	04 86 68 79 70

GIE ACODE

Nom	Fonction	Courriel	Ligne Directe
Thierry CHAPOULY	Responsable Contrôle	acode@gie-acode.com	04 86 68 79 66





Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme
36 rue de Sarliève
Centre d'Affaires du Zénith
CS 20004
63808 COURNON D'Auvergne Cedex
Tel : 04 73 34 24 10
communication@te63-sieg.fr
www.te63-sieg.fr